

Plusieurs solutions apportées mais existe-t-il une volonté?

Près d'une vingtaine de personnes exaspérées sont intervenues publiquement pour dénoncer la problématique de circulation des camions lourds qui déferlent quotidiennement sur le boulevard Mgr Langlois (route 201), depuis l'ouverture de l'autoroute 30/530.

DANIEL GRENIER
daniel.grenier@tc.ti

Des citoyens et gens d'affaires pouvaient s'exprimer lors de la rencontre publique d'information organisée, jeudi soir dernier, par le député de Beauharnois, Guy Leclair, au Club nautique de Valleyfield. Au total, une centaine de citoyens ont assisté à cette réunion peu ordinaire.

Six intervenants étaient présents pour répondre aux questions et donner de l'information, soit François Hallé et Alain Dubé, du ministère des Transports du Québec (MTQ); Calin Vintila, du Bureau de projet de l'autoroute 30 en lien avec le MTQ; Bernard Denis, du contrôle routier de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ); Patrice Gauthier, directeur du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Beauharnois-Salaberry et Pierre Chevrier, directeur général de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

Le directeur général du consortium Nouvelle Autoroute 30, Denis Léonard, a décliné l'invitation faite par le député Leclair.

Constat

D'entrée de jeu, un constat a été établi à la fin de la soirée. Le poste de péage de l'autoroute 30, situé près du tunnel du canal de Soulanges sur le territoire des Cèdres, est là pour rester, si l'on se fie à Calin Vintila.

D'après plusieurs citoyens, il est pourtant clair que la problématique de la circulation lourde sur le boulevard Mgr Langlois origine de la localisation du poste de péage sur l'autoroute 30.

À chaque jour, des milliers de camionneurs qui ne veulent pas déboursier un sou, contournent le poste de péage, et par le fait même le poste de contrôle (balance) de l'autoroute 20 à Les Cèdres, en empruntant la route 201 entre l'autoroute 20 à Coteau-du-Lac et l'autoroute 530 à Salaberry-de-Valleyfield.

C'est aussi simple que cela! Si le poste de péage de la 30 avait été aménagé à proximité du pont Madeleine-Parent à Beauharnois, les camionneurs ne pourraient déjouer le système... et le pont Mgr Langlois ne serait pas embourbé de camions semi-remorques...

Questionné s'il s'agissait d'un constat d'échec, Calin Vintila a affirmé que des analyses avaient été faites pour choisir l'emplacement du poste de péage.

«Un déplacement du poste de péage entraînerait la multiplication des problèmes. Pour nous, l'emplacement n'est pas un échec et nous n'avons pas été déjoués par les camionneurs. Il y a une



François Hallé, du MTQ (au centre), a été interpellé plus souvent qu'à son tour alors que Calin Vintila, du Bureau de projet de l'autoroute 30 et Alain Dubé du MTQ n'ont pas été très expressifs. PHOTO TC MÉDIA - PIERRE LANGEVIN

route alternative non payante pour les usagers et c'est la route 201», s'est contenté de dire M. Vintila.

112 camions à l'heure

Selon des chiffres dévoilés par François Hallé du MTQ, le débit journalier moyen sur le boulevard Mgr Langlois était de 30 000 véhicules en 2013 (36 000 en 2011-2012). De ce nombre, 9 % (7 % en 2011-2012) étaient des poids lourds, ce qui représente 2700 camions semi-remorques pour une moyenne de 112 véhicules lourds à l'heure.

Selon M. Hallé, le boulevard Mgr Langlois (route 201) est une route nationale et on ne peut interdire l'accès aux camionneurs qui ne font que *transiter* par cette voie en voulant contourner le péage de l'autoroute 30.

Toutefois, le porte-parole du MTQ a mentionné que des caméras seront installées entre la sortie 14 de l'autoroute 20 et l'autoroute 530 afin de réaliser une étude de circulation visant à connaître la destination des véhicules lourds sur la route 201. Qu'est-ce que le MTQ va faire avec ces données? François Hallé et Alain Dubé n'ont pas été en mesure de répondre à cette question pertinente...

D'autre part, il a été possible de savoir qu'un radar photo sera installé à l'intersection du boulevard Mgr Langlois et de la rue Grande-Île.

Somme toute, la rencontre a permis de poser plusieurs questions et d'émettre des solutions mais les réponses se sont avérées bien minces. La modératrice de la soirée, l'ex-députée Claude DeBellefeuille, a dirigé les échanges avec une main de maître.



Rapport de terrain 2014 du suivi des plantes exotiques envahissantes

Réalisé dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2016, un suivi des plantes exotiques envahissantes (PEE) du réseau communautaire a été réalisé durant l'été 2014, soit du 15 juillet au 1^{er} août. Ce suivi a été rendu possible par le biais du Fonds d'action Saint-Laurent, et du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDLCC).



Réalisé chaque année par le Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, depuis 2009, le projet est principalement effectué dans des milieux de haut et de bas marais longeant le fleuve Saint-Laurent. Lors de ce suivi, les données observées sur les plantes dominantes ainsi que sur les plantes envahissantes étaient comptabilisées.

Cette année, 31 stations ont été ciblées dans des milieux humides longeant le Lac Saint-François (LSF) et Lac Saint-Louis (LSL). La majorité des sites étudiés avaient au moins trois espèces dominantes et près de la moitié d'entre elles sont envahissantes. Les plantes les plus observées cette année sont le phragmite commun, ainsi que le Phalaris roseau et l'Hydrocharide grenouillette. Les connaissances acquises par le projet de suivi des PEE sont essentielles, car elles donnent un aperçu des changements que subissent les milieux humides sur le territoire du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent, permettant ainsi de mieux planifier les projets de protection, de réhabilitation et d'aménagement.

Les résultats des différents suivis seront comptabilisés dans l'application Sentinelle, un outil de détection des espèces exotiques envahissantes mis en place par le MDLCC. Pour obtenir des informations sur les données recueillies, vous pouvez nous contacter au bureau au 450-371-2492.

<https://www.pub.mdefp.gouv.qc.ca/scr/#no-back-button>

Faites votre part pour nous aider à réaliser notre mission en devenant membre du Comité ZIP du Haut-Saint-Laurent.

Pour devenir membre s.v.p. visiter notre nouveau site web au : www.ziphsi.org



©TC8729918

Moisson
Sud-Ouest
LA BANQUE ALIMENTAIRE DU SUD-OUEST

INVITATION SOUPER

25^e anniversaire

DE LA BANQUE ALIMENTAIRE MOISSON SUD-OUEST ET LANCEMENT DE LA GUIGNOLÉE DES MÉDIAS!

Judi le 20 novembre 2014
Club de golf Saint-Zotique
1350, rue Principale, Saint-Zotique

Accueil à partir de 17h30
Souper 5 services à 18h
Cotit: 75\$ par personne

POUR RÉSERVATION

450 377-7696 • ajointemso@cgcable.ca

Pour faire un don www.moissonsudouest.org

Le Journal St-François - Le mercredi 29 octobre 2014 - 11